



# Laboratoire de droit d et nouvelles tec

## LA RÉPARATION DU PRÉJUDICE ÉCONOMIQUE

**La cour d'appel de Paris organise, en partenariat avec le Laboratoire Dante (UVSQ – Paris Saclay) et le Barreau de Paris, un colloque à distance sur "La réparation du préjudice économique" le lundi 14 juin 2021 de 16h à 19h.**

### **La réparation du préjudice économique**

Après les propos introductifs de M. Jean-Michel Hayat, Premier président de la cour d'appel de Paris et de Maître Olivier Cousi, Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Paris, cette conférence, à laquelle prennent part magistrats, universitaires, experts de justice et avocats, sera consacrée à deux thématiques successives :

- La réparation des préjudices économiques, entre droit commun et droits spéciaux ?
- Quel bon usage du technicien dans la réparation des préjudices économiques ?

Ces thématiques ont été au coeur des réflexions du groupe de travail installé en 2019 à la cour d'appel de Paris et qui ont abouti à la publication de 23 fiches méthodologiques qui sont accessibles sur le site internet de la cour d'appel : <https://www.cours-appel.justice.fr/paris/fiches-sur-la-reparation-du-prejudice-economique-2020>

## **16h - Propos d'accueil**

---

**Jean-Michel HAYAT**, Premier president de la cour d'appel de Paris

**Olivier COUSI**, Batonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Paris

## **16h30 - La reparation des prejudices economiques, entre droit commun et droits speciaux ?**

---

**Muriel CHAGNY**, Professeur des Universites, Directeur du Laboratoire DANTE et du Master Concurrence Contrats (UVSQ – Paris Saclay)

**Marie-Laure DALLERY**, President de chambre a la cour d'appel de Paris

**Fabienne FAJGENBAUM**, Avocate au barreau de Paris, Presidente de la commission ouverte de droit de la propriete intellectuelle de l'Ordre des avocats du barreau de Paris

**Michel GERMAIN**, Professeur emerite de l'Universite Paris II

**Olivier PERONNET**, Expert-comptable et financier pres la cour d'appel de Paris, President de la compagnie nationale des experts-comptables de justice

## **18h - Quel bon usage du technicien dans la reparation du prejudice economique ?**

---

**Didier FAURY**, Expert-comptable pres la cour d'appel de Paris, agree par la Cour de cassation, President d'honneur du Conseil national des compagnies d'experts de justice et de l'UCECAP

**Natalie FRICERO**, Professeur des Universites, Membre du Conseil superieur de la magistrature

**Michel JOCKEY**, Avocat au barreau de Paris

**Isabelle ROHART-MESSAGER**, Conseillere a la cour d'appel de Paris

Discutants

**Yves LELIEVRE**, Mediateur pres la cour d'appel de Paris

**Gildas de MUIZON**, Expert pres la cour d'appel de Paris et les cours administratives d'appel de Paris et de Versailles

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Inscription pour les magistrats : [secretariat.crf.ca-paris@justice.fr](mailto:secretariat.crf.ca-paris@justice.fr) en précisant l'intitulé du colloque

Inscription pour le public : en cliquant [ici](#) et en renseignant nom et adresse électronique afin de recevoir ultérieurement le lien de connexion Zoom à la conférence.